

SA MULTIMICROCLOUD

2 rue du professeur Langevin

33150 CENON

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Sommaire

*Rapport sur les comptes annuels
Bilan, Compte de résultat, Annexe*

SA MULTIMICROCLOUD
2 rue du professeur Langevin
33150 CENON

**RAPPORT SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MULTIMICROCLOUD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Conséquences de l'événement Covid-19 et perspectives 2021 » de l'annexe des comptes annuels relatif à la continuité d'exploitation de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont incomplètes.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit légal des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bordeaux, le 5 juillet 2021


SARL AUDITORIA
Julien GROSSE
Commissaire aux Comptes

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	564 300		564 300	546 300	18 000	3.29
	Fonds commercial (1)	52 147		52 147	52 147		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	8 898	8 898				
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	28 000	28 000					
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	653 345	36 898	616 447	598 447	18 000	3.01	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 955	1 955		1 955	1 955	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 942	4 455	1 486	4 186	2 700	64.50
	Autres créances	13 684		13 684	18 031	4 347	24.11
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	12 062		12 062	2 382	9 680	406.40	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	33 642	6 410	27 232	26 554	678	2.55	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	686 987	43 308	643 679	625 001	18 678	2.99	

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 280 000)	280 000		280 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	472 000		472 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	429 264-		390 038-		39 226-	10.06-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	901-		39 226-		38 326	97.70
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	321 835		322 736		901-	0.28-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	5 426		1 429		3 997	279.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 917		247 209		12 708	5.14	
Dettes fiscales et sociales	52 797		49 953		2 844	5.69	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 703		3 673		30	0.81	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	321 843		302 265		19 579	6.48
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	643 679		625 001		18 678	2.99	

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

321 843

302 265

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 876		1 876	5 171		3 296-	63. 73-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	73 824		73 824	104 947		31 123-	29. 66-
Chiffre d'affaires NET	75 700		75 700	110 119		34 419-	31. 26-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				1		1-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation (I)			75 700	110 120		34 420-	31. 26-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 118	4 036		1 918-	47. 53-
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				262		262-	100. 00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			56 147	111 575		55 428-	49. 68-
Impôts, taxes et versements assimilés			1 181	1 186		5-	0. 42-
Salaires et traitements							
Charges sociales			2 814	2 012		802	39. 86
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				1 503		1 503-	100. 00-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 905			3 905	
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	20		18-	86. 22-
Total des Charges d'exploitation (II)			66 168	120 595		54 427-	45. 13-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 532	10 476-		20 008	190. 99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				28 000	28 000-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	774		623		150	24.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		774		28 623	27 850-	97.30-
2. Résultat financier (V-VI)		774-		28 623-	27 850	97.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 758		39 099-	47 857	122.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 659		127	9 532	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		9 659		127	9 532	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		9 659-		127-	9 532-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		75 700		110 120	34 420-	31.26-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		76 600		149 346	72 745-	48.71-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		901-		39 226-	38 326	97.70

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 643 678.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 75 699.75 Euros et dégageant un déficit de 900.63- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Poursuite des développements du logiciel

Conséquences de l'événement Covid-19 et perspectives 2021

Les deux nouveaux logiciels MMC sont à ce jour opérationnels dans le Cloud.

Le prolongement de la crise sanitaire et ses impacts sur le secteur de la restauration et de l'hôtellerie ont empêché leur commercialisation en janvier 2021, comme cela était prévu.

Le modèle économique et le business-plan prévoyant un résultat bénéficiaire sous deux ans d'exploitation restent inchangés, mais le début de commercialisation est repoussé à la fin de la crise sanitaire.

Ce report ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société.

Il est envisagé en 2021 un rapprochement de la société MMC avec la société FLIPTECH dont l'activité est le développement d'une application nommée FlipNpik qui constitue un réseau social collaboratif, bâti par la communauté, pour promouvoir les commerces locaux.

Par le biais d'un apport de titres, MultiMicroCloud deviendrait l'actionnaire unique de FLIPTECH. Les synergies créées permettront après la levée de fonds privés complémentaires de 1 à 1,25 M€ d'envisager l'entrée de la société sur le marché EURONEXT GROWTH, et de reprendre la commercialisation des logiciels hôteliers et restauration une fois la crise sanitaire terminée.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La pandémie COVID-19 est toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 98 447		18 000
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	8 898		
TOTAL	8 898		
Autres participations	28 000		
TOTAL	28 000		
TOTAL GENERAL	635 345		18 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			616 447	616 447
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			8 898	8 898
TOTAL			8 898	8 898
Autres participations			28 000	28 000
TOTAL			28 000	28 000
TOTAL GENERAL			653 345	653 345

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 898			8 898
TOTAL	8 898			8 898
TOTAL GENERAL	8 898			8 898

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	28 000				28 000
Sur stocks et en cours		1 955			1 955
Sur comptes clients	2 505	1 950			4 455
TOTAL	30 505	3 905			34 410
TOTAL GENERAL	30 505	3 905			34 410
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 905			

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	5 347	5 347	
Autres créances clients	595	595	
Impôts sur les bénéfices	8 233	8 233	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 740	4 740	
Groupe et associés	453	453	
Débiteurs divers	257	257	
TOTAL	19 625	19 625	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	259 917	259 917		
Personnel et comptes rattachés	31 143	31 143		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 643	11 643		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 011	10 011		
Groupe et associés	5 426	5 426		
Autres dettes	3 703	3 703		
TOTAL	321 843	321 843		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions Ordinaires	0.0140		18 000 000		18 000 000
Actions à BSA	0.0140		1 000 000		1 000 000
BSA	0.0140		1 000 000		1 000 000

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial MULTIMICRO			52 147	52 147	
Total			52 147	52 147	

Le fonds commercial est celui reçu de la société MULTIMICRO à la constitution.

Il comprend notamment la clientèle, le droit au bail de l'activité d'origine de MULTIMICRO.

Il ne fait pas l'objet d'un amortissement, et à la date d'arrêté des comptes, aucun indice de perte de valeur n'a été dégagé, ce qui explique qu'aucune dépréciation n'ait été comptabilisée.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

**Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Aucune dépréciation n'est requise sur ces stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 913
Dettes fiscales et sociales	42 787
Total	48 700

Charges et produits constatés d'avance

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes